

CHARTE DES ÉLUES et ÉLUS LAUZERVILLOIS – liste VIVRE LAUZERVILLE 2026

Les sept piliers de notre engagement

1. Des convictions républicaines partagées

Les élu-es reconnaissent et adoptent unanimement les valeurs fondamentales de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

Ces principes guident et guideront l'ensemble de leurs décisions et actions pour Lauzerville et ses habitants.

2. Une équipe sans étiquette politique mais pas sans valeurs

Les élu-es exercent leur fonction avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

La solidarité et l'équité sont au cœur de leurs préoccupations.

La transition écologique est une valeur transversale permanente.

Le vivre-ensemble et la qualité de vie sont nos priorités.

3. Le strict respect de l'intérêt général

Dans l'exercice de leur mandat, les élu-es poursuivent le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui leur soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier qui irait à l'encontre de l'intérêt général.

Les élu-es veillent à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque leurs intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont ils sont membres, les élu-es s'engagent à les faire connaître avant le débat et le vote et se déportent si nécessaire.

Les élu-es s'engagent à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à leur disposition pour l'exercice de leur mandat ou de leurs fonctions à des fins différentes.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les élu-es s'abstiennent de prendre des mesures leur accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de leur mandat et de leurs fonctions.

4. Engagement et assiduité

Les élu-es participent avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles ils ont été désignés.

Issus du suffrage universel, les élu-es sont et restent responsables de leurs actes pour la durée de leur mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui ils rendent compte des actes et décisions pris dans le cadre de leurs fonctions.

5. Une gouvernance partagée

Le maire s'engage à conduire une gouvernance démocratique et participative, associant l'ensemble des élu-es aux décisions importantes. Le fonctionnement reposera sur des réunions régulières : groupes de réflexion, commissions par domaine, bureau des adjoints et conseil municipal.

Chaque élu aura ainsi l'occasion de faire valoir son point de vue et de participer à l'élaboration et à la réalisation de différents projets.

6. Des élus à l'écoute, un fonctionnement transparent et participatif

Les élu-es s'engagent à être à l'écoute de tous les Lauzervillois et à se montrer attentifs à leurs préoccupations. Ils affirment leur volonté d'être proches et accessibles et communiqueront de façon claire et transparente.

Avant toute décision structurante qui impacterait l'avenir du village, des réunions d'information et de concertation seront organisées. Les propositions des Lauzervillois seront analysées et débattues en responsabilité par les élu-es, qui assureront un retour argumenté à leurs émetteurs.

7. Une participation active au sein de notre intercommunalité

Les élu-es communaux s'engagent à s'impliquer dans les instances intercommunales pour développer les services sur notre territoire et porter la voix de Lauzerville dans les décisions du SICOVAL.